

Rénovation des promesses du baptême

Il est nécessaire d'évoquer cette pratique essentielle dans la vie, la spiritualité et les missions du père de Montfort. Les missions paroissiales de Montfort se terminent par la rénovation des promesses du baptême.

Le mandat reçu du pape Clément XI (Rome 1706) le stipulait : « **Renouveler l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême** ».

Dans les premières missions (Poitiers 1702-1706) il semble bien que Montfort ait déjà pratiqué cette rénovation des promesses du baptême. Dans sa lettre aux habitants de Montbernage (quartier de Poitiers), il s'exprime ainsi : « **Ne manquez point d'accomplir et pratiquer fidèlement vos promesses du baptême et dire tous les jours votre chapelet** ».

Après 1708, le missionnaire est autonome, l'initiative lui appartient vraiment. La cérémonie de rénovation des promesses du baptême est au cœur de la mission. Elle se situe vers la fin de la dernière semaine, précédant la plantation de la croix.

La cérémonie commence par une procession extérieure jusqu'au reposoir. Croix, bannières, étendards, instruments de musique, précèdent les fidèles qui marchent au rythme des cantiques, de la musique ou de la prière, puis vient le Très Saint Sacrement. Au reposoir, après le chant de l'Évangile et des hymnes liturgiques, le père de Montfort assure la prédication. Au retour, à l'église, a lieu l'acte de rénovation par chacun des participants qui ont entre les mains le contrat d'alliance avec Dieu.

La rénovation se fait en quatre temps.

- 1.** À l'entrée dans l'église, tous passent devant le diacre assis sur un fauteuil, l'Évangile ouvert sur les genoux. Chacun s'agenouille et vénère le livre en disant : « *Je crois fermement toutes les vérités du saint Évangile de Jésus-Christ* ».
- 2.** En entrant dans l'église, ils passent devant les fonts baptismaux où les reçoit un prêtre. En embrassant les fonts baptismaux, chacun renouvelle de tout son cœur les vœux de son baptême et « *renonce pour jamais au démon, au monde et à soi-même* ».
- 3.** De là ils se rendent à un autel où se tient le père de Montfort tenant en main sa petite statuette de Marie. Chacun la vénère en disant : « *Je me donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie, pour porter ma croix à sa suite tous les jours de ma vie.* »
- 4.** Puis tous se rendent à nouveau au baptistère pour chanter le grand Credo. On leur remet le contrat d'alliance signé par le père de Montfort. Chacun le signe.

Ce contrat a pu varier d'une paroisse à une autre, l'exemple en page suivante a été retrouvé à Pontchâteau.

CONTRACT D'ALLIANCE
avec Dieu.

Prenez ou promettez au St. Baptême.

1. Je croy fermement toutes les vérités du St. E vangile de Jésus-Christ.

2. Je renonce pour jamais au Démon, au monde, au péché & à moi-même.

3. Je promets moyennant la grâce de Dieu qui ne me manquera point, de garder fidèlement tout les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, évitant le péché mortel de les occasions, soit autres les mauvaises compagnies.

4. Je me donne tout entier à JESUS-CHRIST par les mains de MARIE, pour porter ma Croix à la suite tous les jours de ma vie.

5. Je croy que si je garde fidèlement ces promesses jusqu'à la mort, je seray certainement sauvé, mais que si je ne les garde pas, je seray certainement damné. En foi de quoi j'ai soussigné.

Fait en face d'Eglise dans la Paroisse de
St. Michel le 7 May l'an 1799.

L. M. de mon sort